Col des Marsailles

Sentier vers le col des Marsailles (©Thibaut BLAIS)

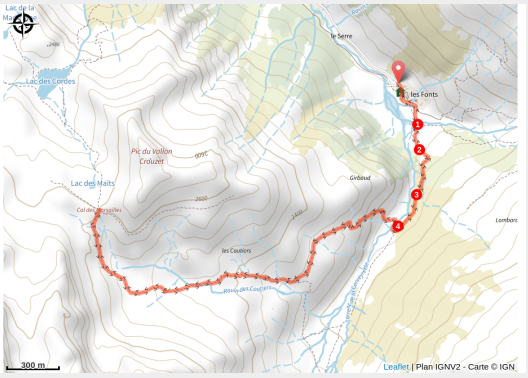

Le col des Marsailles offre un superbe point de vue sur les sommets et lacs alentours.

L'itinéraire, très exposé, permet de profiter d'un vaste panorama tout au long de la randonnée.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h

Longueur : 7.6 km

Dénivelé positif : 568 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Col, Faune, Pastoralisme, Point de vue

Itinéraire

Départ : Fonts de Cervières
Arrivée : Fonts de Cervières
Balisage : GR
Communes : 1. Cervières

Profil altimétrique

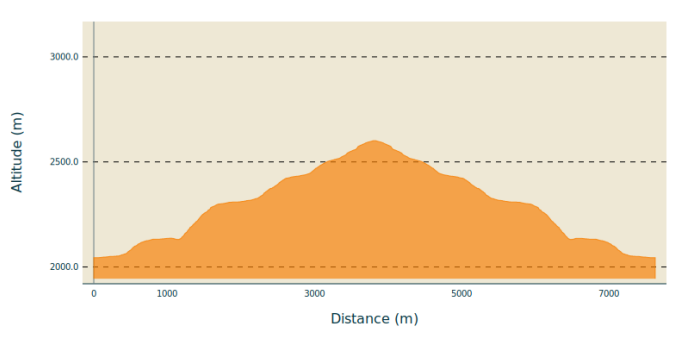

Altitude min 2044 m Altitude max 2601 m

1. Traverser le hameau des Fonts de Cervières et rejoindre un pont 100 mètres plus loin.

2. Traverser ce pont. Prendre le sentier en face en direction du col de Péas.

3. Poursuivre ce sentier, toujours tout droit, en direction du col.

4. Vers 2200 mètres d'altitude, prendre le sentier partant vers la droite en direction du Col des Marsailles et du lac des Cordes (variante du GR58).

   Retour par le même itinéraire.

Sur votre route...

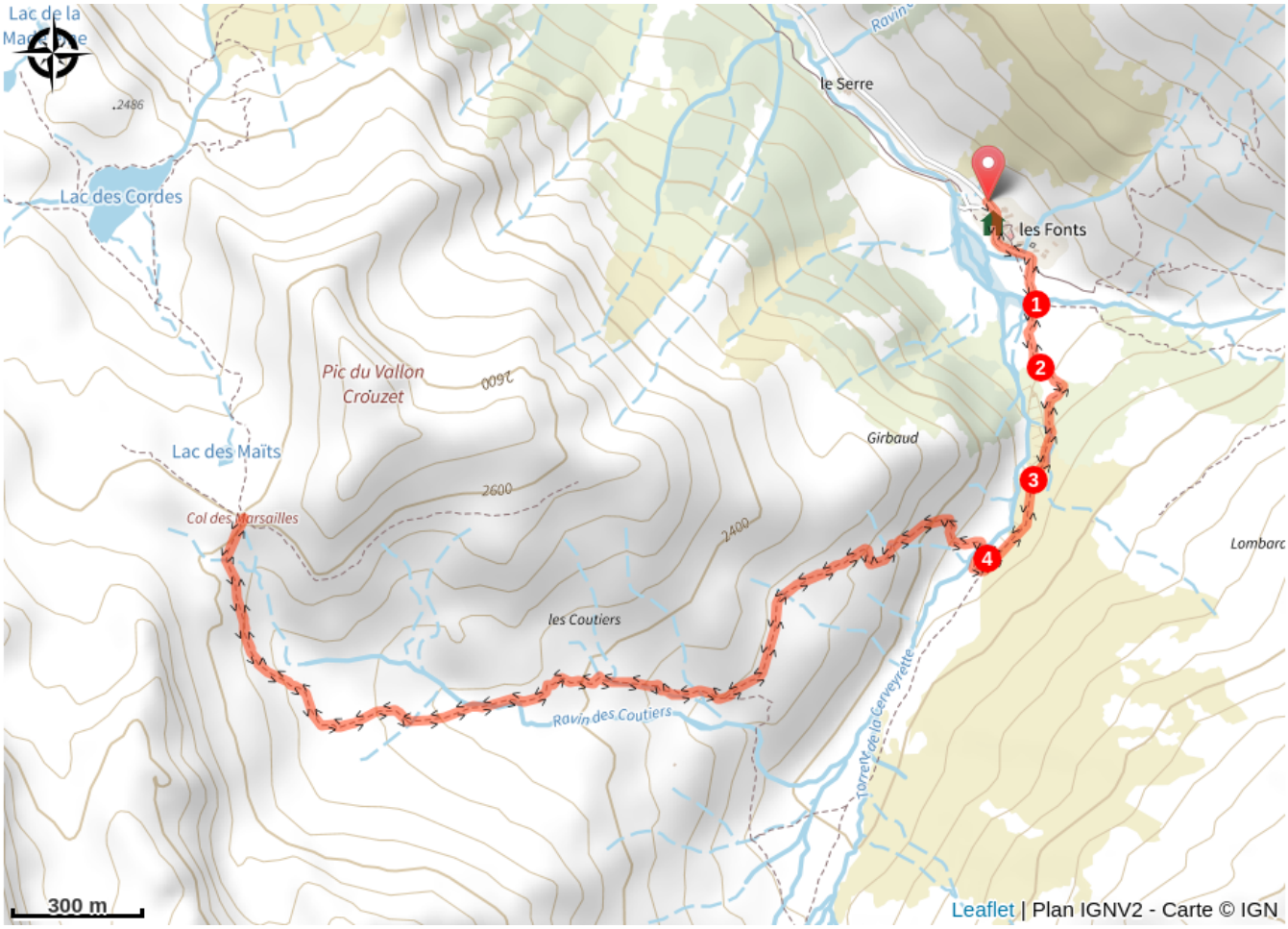

Toutes les informations pratiques

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j’adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m’identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

Matériel

Chapeau/casquette pour se protéger du fort ensoleillement. Lunettes de soleil, plusieurs litres d'eau, bâtons de marche, crème solaire, veste coupe-vent.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking des Fonts

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification de l'Aigle royal (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le **vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de l'Izoard

izoard@hautesvallees.com
Tel : 06 07 07 31 08
https://www.izoard-tourisme.fr

Source

Apidae

http://www.apidae-tourisme.com

Office de Tourisme des Hautes Vallées

https://www.hautesvallees.com